

Ecole Primaire Publique
21 traverse des Ecoliers
42 120 St-Vincent de Boisset
Tel : 04 77 62 02 21

Conseil d'école du 5 février 2026

Membres présents :

- Enseignantes : Mmes Digat, Culty, Palluet, Chabance
- Municipalité : Mme Mathey (1^{ère} adjointe – affaires scolaires),
Mme Vachot (conseillère municipale)
- Représentantes de parents d'élèves : Marine Chanin, Jérôme Millet,
Sylvie Pouille Viossange, Manon Schrack

Membres invités :

- Périscolaire : Charlotte Tranvoiz (équipe de direction)

Membres excusés :

- M. Guillerm, inspecteur de l'Education Nationale (Roanne Est)
- M. Daval, maire de St-Vincent de Boisset
- Mme Gallina, représentante de parents d'élèves
- M. Dupin, représentant de parents d'élèves
- Jade Djellab, enseignante (complément de service en CM)
- Séverine Frénéat, enseignante (remplaçante rattachée à notre école)
- Jimmy Vivier, directeur du centre de loisirs (périscolaire)

1. Point sur la rentrée 2026

1. Effectifs

Prévision d'effectifs pour la rentrée prochaine (susceptibles d'évoluer) :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
8 à 9	8	9	14	9	15	13	14

⇒ Effectif global : 90 à 91 élèves environ

Les effectifs pour la rentrée prochaine ne sont pas encore définitifs. A cette époque de l'année, nous ne pouvons pas connaître le nombre exact d'élèves devant fréquenter l'école l'année prochaine.

Un groupe de 8 CM2 doit quitter l'école. A ce jour, nous savons avec certitude que 8 élèves intégreront le groupe de PS. Il est possible que des familles ne se soient pas encore manifestées et que ce nombre évolue.

Tous les parents souhaitant inscrire leurs enfants pour la rentrée 2026 sont invités à joindre la directrice. Cette prise de contact téléphonique, préalable à l'inscription, permet à l'équipe enseignante d'estimer les effectifs afin de faire des projections concernant la répartition des élèves dans les classes.

L'effectif global devrait rester relativement stable l'an prochain, grâce au petit effectif de l'actuel groupe de CM2. Selon toute vraisemblance, une fermeture de classe n'est pas à craindre et l'école conservera ses 4 classes l'an prochain.

L'équipe enseignante exprime toutefois ses inquiétudes pour les années à venir. L'école de St-Vincent, ne sera pas épargnée par la baisse démographique. La tendance des inscriptions est à la baisse depuis quelque temps alors que des groupes assez chargés quitteront l'école dans les prochaines années. En amont du conseil d'école, la directrice a questionné M. Daval concernant le traitement des éventuelles demandes de dérogation (entrantes mais surtout sortantes).

M. Daval a fait une réponse écrite qui est retranscrite aux membres du conseil : *« Pour répondre à vos interrogations concernant les possibles demandes de dérogation sortantes, nous n'en avons eu aucune ces dernières années. Nous savons que quelques enfants de la commune sont scolarisés dans des écoles privées, mais nous ne sommes que rarement informés directement. Par ailleurs, que ce soit pour les dérogations entrantes ou bien sortantes, nous avons toujours pris soin d'échanger avec vous avant de prendre une décision et de faire une réponse aux familles et/ou aux communes qui nous sollicitaient et vous auriez bien évidemment été informée si nous avions de telles demandes. »*

2. Calendrier scolaire 2026-2027

Voici les dates des vacances de l'année scolaire 2026-2027 (zone A) :

Rentrée des élèves	→ le mardi 1 ^{er} septembre
Vacances d'Automne :	→ du samedi 17 octobre au dimanche 1 ^{er} novembre inclus
Vacances de Noël :	→ du samedi 19 décembre au dimanche 3 janvier inclus
Vacances d'Hiver :	→ du samedi 13 février au dimanche 28 février inclus
Vacances de Printemps :	→ du samedi 10 avril au dimanche 25 avril inclus
Vacances d'Eté :	→ dès samedi 3 juillet (<i>dernier jour de classe la veille</i>)



Pont de l'Ascension → Les élèves n'auront pas classe le vendredi 7 mai

3. Accueil des nouveaux élèves

Karine Digat précise qu'elle accueillera les élèves de Petite Section en rentrée échelonnée sur deux jours, comme les années précédentes :

- la moitié des élèves viendront le mardi 1^{er} septembre (*mais pas le jeudi*);
- les autres élèves seront accueillis le jeudi 3 septembre.

Cet effectif allégé sur deux jours permet d'accueillir les nouveaux élèves dans les meilleures conditions et de se rendre davantage disponible pour leurs parents. La classe sera en effectif complet dès le vendredi 4 septembre.

Pour information, un temps de visite de l'école est programmé le samedi matin 20 juin 2026. Les futurs élèves seront accueillis avec leurs parents par Karine Digat et Céline Chabance.

Les enfants de Petite Section vont ainsi pouvoir découvrir leur classe et leur maîtresse pour la première fois. Ce temps est important : il permet de rassurer les enfants et de répondre aux questions des parents.

Comme chaque année, un planning sera fixé en amont et les parents concernés recevront toutes les informations par mail.

2. Les dispositifs de prise en charge des élèves à besoins particuliers

• Stages de réussite

Ces stages sont organisés pendant certaines vacances scolaires et peuvent s'adresser aux élèves de CP, CE ou CM repérés par l'équipe pédagogique comme étant en difficulté. Ils sont axés sur les apprentissages fondamentaux (lecture, français, mathématiques).

Un premier stage de réussite a été organisé par la circonscription lors des vacances d'automne. Une deuxième session est prévue pendant les vacances d'hiver. Le stage à venir se déroulera à l'école élémentaire du Centre, au Coteau. Les élèves concernés des écoles du secteur seront pris en charge par des enseignants pendant 4 matinées (durée totale d'apprentissage : 12h).

Ce dispositif n'est pas obligatoire. Il se base sur le volontariat des familles.

Pour information, il n'y aura pas de stage de réussite pendant les prochaines périodes de vacances (printemps et été).

• Activités Pédagogiques Complémentaires

Les APC sont proposées par les enseignantes de 16h15 à 17h, certains jours de la semaine selon l'organisation présentée lors du 1^{er} conseil d'école.

Ces séances permettent de prendre en charge, par petits groupes, des élèves qui éprouvent des difficultés sur certaines notions (phonologie, lecture, écriture, français, mathématiques, méthodologie...).

C'est généralement avant chaque période que les familles des élèves concernés reçoivent un contrat d'APC qui précise sa durée, le jour et l'horaire des séances, ainsi que le nom de l'enseignante et les compétences travaillées.

3. Les projets, sorties et activités spécifiques de l'année

Les enseignantes refont le point sur les sorties et projets de l'année (notamment des activités spécifiques, interventions ou sorties) s'inscrivent dans les axes de travail du projet d'école et/ou dans les domaines d'apprentissage au programme.

Elles ne reviennent pas sur les projets développés lors du 1^{er} conseil d'école (Cross et Fête de la Science pour les CM, séances de natation pour les GS-CP et CM). Tout ceci figure dans le compte-rendu envoyé aux membres du conseil d'école et aux familles.

A. Education artistique et culturelle

- Participation au dispositif « Ecole et cinéma »

✓ *Classe de PS-MS : 2 séances dans l'année*

- « La Petite Taupe », une sélection de 6 courts métrages tchèques (1968-1975) – séance à venir (fin février)
- « Piro Piro », une sélection de 6 courts métrages coréens (2020) - séance à venir (début juin)

✓ *Classes de GS-CP et CE : 3 séances dans l'année*

- « Sirocco et le royaume des courants d'air », un film d'animation (2023) – le 14 novembre
- « Microcosmos », un film documentaire (1996) – le 9 janvier
- « Kirikou et la sorcière », un film d'animation (1998) - séance prévue en avril

- Participation à un projet « graines de sons » avec un professeur du conservatoire de musique et danse (projet financé par Roannais Agglomération) pour les élèves de GS-CP, CE et CM.

⇒ 11 séances de pratique rythmique en classe en dernière période

⇒ possibilité pour les élèves de participer à une représentation finale organisée par le conservatoire, le 5 juin (en soirée), à St-Vincent de Boisset

⇒ les élèves de PS-MS ne sont pas concernés par ce projet (trop jeunes)

- Les CE et les CM ont bénéficié dernièrement de la visite de deux enseignantes du conservatoire de Roanne Agglomération en amont d'une représentation prévue le soir-même au gymnase de St-Vincent de Boisset :
 - présentation du violoncelle baroque,
 - évolution dans l'espace scénique selon des consignes données par la professeure de danse (inspirées par des danses baroques et des enchaînements plus contemporains).

B. Sciences et découverte du monde

Les quatre classes iront visiter la ferme pédagogique « La triplète charoline », à Noailly :

- début avril pour les classes de CE et CM
- fin avril pour les classes de PS-MS et GS-CP

En lien avec des apprentissages menés en classe, les élèves découvriront les animaux de la ferme (nom, alimentation, caractéristiques...). Les activités seront adaptées au niveau de chaque groupe. Ce sera aussi l'occasion de découvrir le matériel agricole et la réalité du métier d'agriculteur. Une activité sera également au programme de la journée (fabrication de pain...)

C. Education physique et sportive

- En janvier, février, mars : *module de 10 séances d'EPS* au gymnase intercommunal (bus financés par la municipalité)
 - activités circassiennes pour les CE et CM, dans la grande salle
 - jeux d'oppositions pour les GS-CP et lutte pour les PS-MS, dans le dojo
- En janvier, février : *module de 6 séances de randonnée* dans la commune pour les CE et CM

D. Compétences sociales et civiques

- *Action caritative en lien avec les Restos du Cœur*

Le 7 décembre, lors du marché de Noël, les élèves et enseignantes ont organisé une collecte alimentaire.

Cette action a été une réussite. Les enseignantes remercient :

- le Sou des Ecoles et la municipalité pour leur aide logistique
- Valentin qui a fait réaliser une magnifique banderole aux élèves
- les élèves et familles de l'école pour leur implication

Les enseignantes avaient évoqué l'idée d'une tombola. Ce projet ne verra pas le jour car il était trop lourd sur le plan organisationnel.

Les responsables des Restos du cœur avaient proposé une intervention dans les classes pour présenter leur association aux élèves. La directrice les recontactera pour organiser cela dans les prochains mois.

- *Projet en partenariat avec l'animatrice de l'Ehpad de Perreux afin de favoriser le lien intergénérationnel :*
 - correspondance avec les résidents : envoi de cartes de vœux par les élèves
 - accueil des CE et CM à l'Ehpad de Perreux (1/2 journée)
 - accueil de résidents à l'école pour les PS-MS et GS-CP (deux après-midi) mise en œuvre d'activités favorisant les échanges lors de ces rencontres
- *Journées ludiques pour fédérer les 4 classes de l'école :*
 - fête du 100^{ème} jour d'école, en avril
 - journée festive autour de la thématique de la nature, en juillet (éventuellement en lien avec l'association « Culture et Patrimoine en Boisset »)

⇒ L'importance de l'action du Sou des Ecoles est rappelée : sans le soutien financier de cette association, plusieurs activités ne pourraient pas être envisagées (cinéma, ferme pédagogique...). L'équipe enseignante remercie les membres de cette association pour leur engagement et leur aide.

Les parents qui se rendent disponibles pour aider à encadrer les sorties (randonnées, piscine...) sont également remerciés.

- *Fête de l'école*

Le Sou des Ecoles organisera une kermesse le samedi 27 juin.

4. Actions de la mairie

En octobre 2025, les enseignantes ont rencontré Mme Mathey. Ce conseil est l'occasion de faire le point sur les réponses apportées aux demandes formulées à cette occasion.

- l'entretien des locaux (nettoyage)

Les enseignantes demandent si le nettoyage approfondi des classes de CE et CM (et notamment des casiers des élèves), qui devait être réalisé pendant l'été, puis aux vacances de Noël, sera bien reprogrammé pour les vacances d'hiver.

Mme Mathey indique que normalement, cela devrait être fait. Elle précise que la société de ménage est bien intervenue pendant les vacances de Noël. A cette occasion, un nettoyage a été réalisé dans le hall d'entrée et les couloirs, qui en avaient bien besoin aussi.

Les enseignantes regrettent que cela n'ait pas été fait dans les classes alors que les besoins sont également importants et ont été exprimés à plusieurs reprises.

Elles demandent si le nettoyage « de fond » est bien programmé lors des prochaines vacances d'été afin que la rentrée se passe dans les meilleures conditions.

Mme Mathey affirme que le gros ménage d'été aura bien lieu. Elle précise qu'elle souhaite organiser une réunion école/mairie/périscolaire en présence du prestataire.

La directrice questionne sur l'utilité de cette réunion alors qu'une fiche avait été réalisée et transmise lors d'une précédente réunion concernant l'entretien des locaux (en septembre 2022). Cette fiche liste précisément les tâches de nettoyage qui semblent nécessaires et leur fréquence (quotidienne, hebdomadaire, par période et annuellement).

Cette fiche a été évoquée à plusieurs reprises par les enseignantes et renvoyée par mail dernièrement. A-t-elle été communiquée à la société de ménage ? Peut-on s'appuyer dessus à l'avenir ?

Mme Mathey indique que, selon elle, rien ne remplace une réunion avec toutes les personnes concernées pour se dire les choses de vive-voix.

Elle ajoute que le prestataire est payé par la municipalité pour la réalisation de 2 heures de ménage chaque jour.

Les enseignantes, ainsi que Charlotte Tranvoiz, manifestent leur étonnement. En effet, la personne qui nettoie l'étage supérieur ne semble pas rester aussi longtemps à l'école chaque jour. Elle arrive vers 17h45 (horaire constaté par les animateurs). Or, juste avant le début du conseil d'école, l'employée de la société de nettoyage a précisé aux enseignantes qu'elle terminait son service à 19h.

Mme Mathey répond qu'elle se renseignera auprès de son prestataire. Elle ajoute toutefois que, n'étant pas sur place, elle ne peut pas constater si les horaires de travail sont bien effectués ; il faudrait donc le lui faire remonter. Charlotte Tranvoiz répond qu'elle ne peut pas savoir à quelle heure cette personne finit son service car le périscolaire prend fin à 18h30.

- le renouvellement progressif du matériel informatique :

Les enseignantes réitèrent cette demande exprimée lors d'un précédent conseil d'école (l'an dernier). Plusieurs ordinateurs portables ont malheureusement cessé de fonctionner correctement au cours des derniers

mois. Il devient désormais difficile de proposer certaines activités (la recherche d'informations sur internet par exemple).

Un renouvellement progressif des ordinateurs est-il envisagé ?

Mme Mathey indique que ce point serait abordé en conseil municipal à l'occasion de l'étude du prochain budget. Une réponse pourra être apportée au 3^{ème} conseil d'école.

Elle s'étonne toutefois que plusieurs ordinateurs de l'école ne fonctionnent plus et s'interroge sur l'usage qui en est fait. La dernière facture indique qu'un lot de 12 ordinateurs avait été acheté en 2019 par la municipalité.

Les enseignantes expliquent que les ordinateurs sont utilisés par l'ensemble des élèves, ce qui multiplie forcément les risques de mauvaise manipulation. Par ailleurs, lorsque quelques élèves utilisent les PC, elles ne peuvent pas forcément être derrière eux car tout le reste de la classe nécessite également de l'attention.

Elles précisent également que :

- Quatre ordinateurs ont été attribués aux classes et restent sur les bureaux des enseignantes (notamment pour la vidéo-projection). L'un d'entre eux (classe de CM) a subitement cessé de fonctionner en septembre 2025. Il a été remplacé depuis par l'ancien ordinateur fixe du bureau de direction.

- Les autres ordinateurs sont utilisés par les élèves. Certains ont également été remis aux élus car ils ne fonctionnaient plus.

- Pour information, deux ordinateurs (du même lot) avaient été achetés pour la bibliothèque municipale. Les bénévoles ne les utilisant pas, ils ont été récupérés par l'école, avec l'accord de la municipalité.

Mme Mathey ajoute que ces ordinateurs n'ont peut-être pas bénéficié d'une maintenance depuis leur achat. Elle contactera l'informaticien pour qu'il se déplace à l'école et fasse le point.

Les enseignantes approuvent cette idée et confirment qu'il n'y a pas eu de maintenance au cours des dernières années. Elles précisent qu'elles ne sont pas compétentes pour effectuer elles-mêmes cette maintenance.

- les éclairages

L'éclairage du couloir des CE et CM a été automatisé, ce qui est très appréciable. Les enseignantes remercient les élus et agents pour leur intervention.

- l'installation d'une bâche pour protéger le sable de la cour du haut

La bâche a été installée au début du mois de février. Les enseignantes remercient les élus et agents municipaux. Il faudra toutefois étudier rapidement

une solution pour recouvrir les embouts métalliques du tube sur lequel est enroulée la bâche. En effet, ces embouts peuvent occasionner des blessures problématiques en cas de chute.

- *Mme Mathey précise qu'il ne sera pas possible de planifier le passage régulier d'un agent municipal à l'école pour échanger avec les enseignantes au sujet d'éventuels besoins (réparations, petits travaux). En effet, il n'y a plus que deux agents sur la commune et ils ont un emploi du temps très chargé. Il conviendra donc de continuer à envoyer un mail au secrétariat de mairie qui transmettra l'information.*

A noter : Le 3^{ème} conseil d'école aura lieu le mardi 9 juin 2026, à 18h15.

Lors de ce dernier conseil de l'année scolaire, la question des écrans sera mise à l'ordre du jour.

Les enseignantes constatent en effet que les élèves ont beaucoup de mal à se concentrer. Leur capacité d'attention est de plus en plus courte et fluctuante.

Elles pensent que les écrans ne sont pas étrangers à ce problème...

Elles aimeraient bien réfléchir, avec l'ensemble des membres du conseil d'école, aux actions à mener pour communiquer le plus efficacement avec les familles sur les problématiques liées aux écrans (informer, donner des repères et répondre aux questions éventuelles...).

La directrice propose à chacun de commencer à mener une réflexion en amont du prochain conseil afin que les débats soient plus constructifs ce jour-là.